



## BAREME D'HONORAIRE - TRANSACTION

Montant de la transaction	Honoraires TTC	Autres	Honoraires TTC
<b>Immeubles, maisons et appartements</b>		<b>Estimation</b>	Bien d'une surface < 150 m <sup>2</sup> = 280 € TTC
Ventes inférieures à 125.000 €	Forfait de 8.500 €		Bien d'une surface > 150 m <sup>2</sup> = 380 € TTC
Entre 125 001€ et 300.000 €	5 % net vendeur		<i>A déduire des honoraires en cas de vente du bien</i>
Entre 300 001€ et 500.000 €	4,5 % net vendeur	<b>Expertise</b>	Sur devis (voir département expertise)
Entre 500 001€ et 800.000 €	4,5 % net vendeur		
Au delà de 800.001 €	4 % net vendeur		
<b>Parking, cave</b>	10 % avec un forfait de 4.500 €		
<b>Terrain à bâtir</b>	8 % net vendeur		
<b>Locaux commerciaux, bureaux</b> <b>Fonds de commerce, droit au bail, cession de parts</b>	7 % HT du prix de vente	<b>Notes :</b> Les honoraires sont à la charge du vendeur. Le cabinet ne manie pas de fonds dans le cadre des transactions immobilières.	<i>Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20 %</i>

Tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel. À cet effet, le professionnel garantit au consommateur le recours effectif à un dispositif de médiation de la consommation, en vertu des articles L611-1 et suivants du Code de la consommation.

Notre médiateur de la consommation :

Association MEDIMMOCONSO, 1 Allée du Parc de Mesemena – Bât A – CS 25222 – 44505 LA BAULE CEDEX

Site internet : <https://medimmoconso.fr/adresser-une-reclamation/>

# BAREME D'HONORAIRES – LOCATION (ZTT)



**PRAE DIUM**  
**AGENCY**  
L'esprit immobilier

Baux soumis à la loi du 6 juillet 1989 - Conforme loi ALUR

## 1. Appartement vide :

Charges locataires	Honoraies TTC		
	Zones très tendues	Honoraies TTC Zones tendues	Honoraies TTC Hors Zones
Recherche du locataire, organisation des visites Constitution des dossiers, rédaction du bail	12,10€ / m <sup>2</sup>	10,09 € / m <sup>2</sup>	8,07 € / m <sup>2</sup>
Etat des lieux	3,03€ / m <sup>2</sup>	3,03€ / m <sup>2</sup>	3,03€ / m <sup>2</sup>

## 2. Appartement meublé :

Charges locataires	Honoraies TTC		
	Zones très tendues	Honoraies TTC Zones tendues	Honoraies TTC Hors Zones
Recherche du locataire, organisation des visites Constitution des dossiers, rédaction du bail	12,10 € / m <sup>2</sup>	10,09 € / m <sup>2</sup>	8,07 € / m <sup>2</sup>
Etat des lieux	3,03 € / m <sup>2</sup>	3,03 € / m <sup>2</sup>	3,03 € / m <sup>2</sup>

## Charges propriétaires

## Honoraies TTC

Recherche du locataire, organisation visites  
Constitution dossiers, rédaction d'actes  
Négociation et entremise

Maximum un mois de loyer

Etat des lieux

Baux non soumis à la loi du 6 juillet 1989 - Biens professionnels

## Charges propriétaires

## Honoraies TTC

Recherche du locataire, organisation visites  
Constitution dossiers, rédaction d'actes  
Négociation et entremise

8 % du loyer annuel hors charges

Etat des lieux

3,03 € / m<sup>2</sup> avec un minimum de 10

## Catégorie de biens

## Honoraires

Locaux commerciaux, d'activité

30 % HT du loyer annuel facial inscrit sur le bail (*TVA en sus*)

Bureaux

50% à la charge du bailleur  
50% à la charge du preneur

Entrepôts, garage

Tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel. À cet effet, le professionnel garantit au consommateur le recours effectif à un dispositif de médiation de la consommation, en vertu des articles L611-1 et suivants du Code de la consommation.

Notre médiateur de la consommation :

Association MEDIMMOCONSO, 1 Allée du Parc de Mesemena – Bât A – CS 25222 – 44505 LA BAULE CEDEX

Site internet : <https://medimmoconso.fr/adresser-une-reclamation/>



## BAREME D'HONORAIRES CHASSE LOCAUX / HABITATION

Montant de la transaction	Honoraires TTC *
<b>Immeubles, maisons et appartements, locaux professionnels</b>	
Vente inférieure à 500.000 €	2,75%
Entre 501.000 € et 750.000 €	2,50%
Entre 750.001 € et 1 000.000 €	2,25%
Entre 1 000.001 € et 1 500.000 €	2,00%
Au delà de 1 501.000 €	1,50%
<b>Parking</b>	Forfait de 2.500 €
<b>Terrain à bâtir</b>	7,00%

*Estimation*

*Bien d'une surface < 150 m<sup>2</sup> = 280 € TTC*

*Bien d'une surface > 150 m<sup>2</sup> = 380 € TTC*

*A déduire des honoraires en cas de vente du bien*

*Expertise*

*Voir honoraires détaillés*

Honoraires charge acquéreurs

Non détention de fonds

Tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel. À cet effet, le professionnel garantit au consommateur le recours effectif à un dispositif de médiation de la consommation, en vertu des articles L611-1 et suivants du Code de la consommation.

Notre médiateur de la consommation :

Association MEDIMMOCONSO, 1 Allée du Parc de Mesemena – Bât A – CS 25222 – 44505 LA BAULE CEDEX

Site internet : <https://medimmoconso.fr/adresser-une-reclamation/>